

Les FOYERS DE TRAVAILLEURS IMMIGRES deviennent des RÉSIDENCES SOCIALES

- Fin imposée de la vie collective et solidaire,
- Transformation des établissements en
MACHINES À EXPULSER !

La transformation, fortement subventionnée par l'État, des anciens Foyers de Travailleurs Immigrés en Résidences sociales progresse. Presque 2/3 du parc de 700 foyers en France a été ainsi « traité », et les résultats sont là, clairement affichés.

Plus de cuisine collective, de tisanerie ou restaurant social. Adoma (sur le point de devenir CDC Habitat et de loin le plus gros gestionnaire) interdit tout espace de cuisine collective dans l'ensemble des structures qu'elle rénove. Les salles de réunion sont réduites à la portion congrue, chez Adef ou Lerichemont le contrôle qu'avait le comité de résidents sur leur usage peut être aboli. Chacun vit dans son « studio autonome » avec des redevances passant à plus de 400, voire de 500 euros, et avec la sommation d'occuper le logement seul. Toute personne hébergée doit être déclarée au gestionnaire et ne peut y rester que pour 3 mois, renouvelé éventuellement une fois.

Dans les foyers, le risque d'expulsion était temporisé par le fait que peu de gens, à part des travailleurs immigrés, pouvait imaginer vivre dans les conditions très dégradées qui y régnaient. Dans une résidence sociale faite de studios autonomes flambant neufs, les gestionnaires, les préfetures et mairies, les caisses de logement 1 % n'ont aucune difficulté à proposer des publics de remplacement.

Morale de l'histoire : la tolérance pour des dettes qui pouvaient traîner pendant des années, c'est fini. Trois mois de retard de redevance, ou même une petite dette qui tarde à être remboursée = assignation devant le tribunal, tentative d'expulsion.

De même, tout hébergement d'un frère, cousin, fils qui sort des règles imposés dans le contrat peut donner lieu à la résiliation du contrat, l'assignation devant le tribunal et l'expulsion.

La Résidence Sociale devient une machine à expulser les travailleurs immigrés. De grands politiciens républicains ont beau s'exclamer ; « mais vous avez droit de demander un logement social comme tout le monde », nous savons qu'être expulsé du foyer, pour la plupart des résidents et encore plus pour la plupart des hébergés éventuellement avec ou sans papiers, équivaut soit à une mise à la rue, soit à la condamnation de sur-occuper chez quelqu'un d'autre, mettant cette personne à son tour en danger.

Il s'agit d'une politique anti-immigrée, anti-ouvrière apte à contraindre au départ de la France la centaine de milliers de travailleurs immigrés et des personnes hébergées qui résident dans les foyers et les résidences sociales.

Nous, le Copaf, les Coordinations des délégués des foyers Adoma, Aftam-Coallia, Adef ou Lerichemont, appelons la population à être vigilante à la lutte contre les expulsions, contre les contrôles d'occupation, pour le droit de vivre sa vie familiale, pour le droit à une vie collective et solidaire pleine et entière.

Dans la période qui s'ouvre, nous lancerons des appels à des initiatives diverses visant à faire bouger les lignes sur ces points. Nous vous demandons d'en être attentifs.

COPAF, Collectif pour l'avenir des foyers

06 87 61 29 77

copaf@copaf.ouvaton.org

<http://www.copaf.ouvaton.org>

Facebook : foyers-de-travailleurs-immigres